

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DES FORETS

PARC NATIONAL DE GOURAYA, BEJAIA

PLAN DE GESTION
DU PARC NATIONAL DE GOURAYA



MAHMOUDI Aïi

Parc national de Gouraya, sidi Touati, route de Gouraya, Béjaia 06000 Algérie.

Tél. : (213).34.21.19.47

Fax : (213) 34.21.27.82

Email : pngouraya@wissal.dz

SOMMAIRE

I. Introduction.....	03
II. Phase A: Phase descriptive et analytique	04
2.1 Zonage du parc national de Gouraya.....	04
2.1.1 Classe 1: <i>Zone de réserve intégrale</i>	04
2.1.2 Classe 2: <i>Zone sauvage ou primitive</i>	04
2.1.3 Classe 3: <i>Zone à faible croissance</i>	04
2.1.5 Classe 5: <i>Zone périphérique</i>	04
III. Synthèse des unités écologiques	05
IV. Intégration des populations riveraines:	07
V. Evaluation de la valeur patrimoniale du PNG.....	08
VI. Biodiversité du Parc national de Gouraya.....	10
VII. Facteurs d'influence sur l'évolution du patrimoine.....	11
VIII. Phase C.....	12
8.1 Présentation des opérations.....	12
8.1.1 Police de la nature et surveillance.....	13
8.1.2 Maintenance et réalisation d'infrastructures.....	14
8.1.3 Recherche et suivi écologique.....	15

I. INTRODUCTION :

Le parc national de Gouraya avec ses 2080 ha vient de compléter les espaces érigés en aires protégées dans la région, notamment, le Djurdjura à l'ouest et Taza au sud-est.

En l'an 2000, il nous a été affecté un écosystème lacustre, le lac Mézaïa, d'une superficie de 2,5 ha.

L'aire protégée du Gouraya est l'exemple à travers lequel peut se démontrer la possibilité d'un développement régional endogène vue les potentialités et le patrimoine naturel certains offerts par le milieu.

Etant un outil pratique, le plan de gestion permet d'optimiser la mise en œuvre des ressources humaines et budgétaires nécessaires à la conservation du patrimoine naturel et la diversité biologique que présente justement notre aire protégée.

Le présent plan de gestion est conforme au canevas conventionnel et comporte les quatre phases :

- la phase A réservée à l'approche descriptive et analytique du parc,
- la phase B réservée à l'évaluation du patrimoine et la définition des objectifs,
- la phase C qui représente le plan de travail du plan de gestion du Parc
- la phase D réservée à l'évaluation du plan de travail et des actions exécutées.

Dans ce rapport, nous nous intéresserons à tout ce qui confère une valeur particulière à notre aire protégée au regard des enjeux majeurs pour la gestion future, aux objectifs à long et à moyen terme qui découlent de cette valeur, aux opérations nécessaires pour la concrétisation de ces objectifs et enfin à l'évaluation.

Néanmoins, il s'agit d'une évaluation qualitative de la biodiversité de l'aire protégée car les seuls critères utilisés pour son appréciation sont :

- la rareté et l'originalité des espèces
- la diversité et la taille
- la fragilité et la menace
- le caractère naturel
- la valeur potentielle (le statut)

II. Phase A: Phase descriptive et analytique

Le Parc National de Gouraya a été créé par décret n° 84.327 du 03 novembre 1984 et régit par un statut défini par le décret n° 83-458 du 23 juillet 1983 fixant le statut type des Parcs Nationaux.

2.1 Zonage du parc national de Gouraya:

2.1.1 Classe 1: Zone de réserve intégrale

Elle comprend une seule zone et occupe une superficie de **78,6 Ha**, soit **3,7%** de la superficie totale. Elle sert de laboratoire à ciel ouvert pour les observations scientifiques et éléments de comparaison avec d'autres zones naturelles soumises à divers traitements anthropiques (exploitation, chasse...etc.)

2.1.2 Classe 2: Zone sauvage ou primitive

Elle est d'un seul tenant et occupe une superficie de **246,2 Ha** soit **11,84%**. L'activité principale de cette classe est orientée vers l'interprétation de la nature. A l'intérieur de celle-ci, toute construction de routes, d'ouvrages, ainsi que toute transformations susceptibles d'altérer l'ambiance naturelle est interdite.

2.1.3 Classe 3: Zone à faible croissance

La superficie de cette classe est de **355,4 Ha**, soit **17,09 %**. Elle comprend deux portions de territoire:

- La zone à faible croissance d'Adrar n'Gouraya;
- La zone à faible croissance d'Adrar Oufarnou.

Dans cette classe, quelques transformations seront tolérées et réglementées, sans toute fois porter préjudice aux ressources à caractère unique.

2.1.4 Classe 4: Zone dite tampon

La superficie de cette classe est de **162,7 Ha**, soit **7,82 %**. Elle comprend deux zones:

- la zone de protection de la réserve intégrale mixte.
- la zone de protection de la zone sauvage.

Le rôle de cette classe est la protection des territoires les plus protégés (réserves terrestres et réserves marines). Elle a pour but essentiel, la protection de l'espace en question contre l'envasement, l'érosion, la dégradation du sol et sous-sol, la pollution...etc.

2.1.5 Classe 5: Zone périphérique

C'est une classe qui se divise en trois (03) zones:

- la zone d'attraction et de récréation.
- la zone de détente et de loisirs
- la zone de tourisme

La superficie totale de cette classe est de **1237,1 Ha**, soit **59,47 %**.

III. Synthèse des unités écologiques

Le tableau ci après résume la synthèse des enjeux de gestion sur le patrimoine biologique, économique et culturel afin de faire apparaître le niveau des enjeux de gestion propre à chacune des sous unités du parc.

Niveau d'intérêt de la sous unité: 4: Majeur, 3: Fort, 2: moyen, 1: Faible.

Tableau 23 : Synthèse des enjeux de gestion

Unité	Espèces	Habitats	Sites historiques	Sites naturels	Grottes	Niveau d'intérêt de l'unité	Commentaires
Unité marine	algues marines, phytoplancton, phytobenthos, phanérogames, zooplancton, zoobenthos, céphalopodes, crustacées, poissons, mammifères, oiseaux...etc.	Zone marine, falaises.	–	Baie des Aiguades, plages des Salines, Tazeboucht, et Boulimat.	Tunnel de la pointe Sainte-anne ..etc	4	<i>Un rapport intermédiaire et préliminaire nous a été remis et un plan de gestion sur cette même zone est en cours de réalisation.</i>
Sous unité terrestre 1	Formations floristiques littorales Ex : <i>Euphorbia dendroides</i> , <i>Bupleurum plantaginum</i> , <i>Capparis spinosa</i> , <i>Chamaerops humilis</i> ..etc. Oiseaux marins (Goéland leucophée, Grand cormoran..etc), Invertébrés, Reptiles.	Falaises, milieu marin.	Fort Gouraya.	Corniche du grand phare, les Salines, M'cid El Bab, Tazeboucht.	La Kalas, les Pirates, Pigeons, Salines.	4	<i>Grandes potentialités en espèces floristiques littorales rares ou endémiques et lieux de nidification d'oiseaux marins.</i>

Unité	Espèces	Habitats	Sites historiques	Sites naturels	Grottes	Niveau d'intérêt de l'unité	Commentaires
Sous unité terrestre 2	Groupement à <i>Pinus halepensis</i> en mélange avec l' <i>Oleo-Lentiscetum</i> ou l' <i>Oleo-Ceratonion</i> . Groupement à <i>Quercus coccifera</i> où domine <i>Ampelodesma mauritanica</i> , <i>Calycotum spinosa</i> , <i>Cystus monspeliensis</i> .. etc. Présence du Magot ainsi qu'un grand nombre de Mammifères, Rapaces, Passereaux, Reptiles, Invertébrés.	Forêt + maquis.	Cap Bouak, baie des Aiguades, fort Lemercier, tour Doriac, muraille Hammadite, Sidi Touati, Sidi Aissa, plateau des ruines.	Cap Carbon, Pic des singes, anse des Aiguades, Bois des Oliviers	Ali Bacha, Salamandres, Lemercier..etc	4	- Présence de la zone classée intégrale du Parc. - Les incendies répétés ont réduit l'étendue des forêts qui ont fini par se faire substituer par une formation basse arbustive. - Présence d'une décharge publique et d'une carrière d'agrégats.
Sous unité terrestre 3	Groupement à <i>Erica arborea</i> en association avec <i>Calycotum spinosa</i> , <i>Daphne gnidium</i> ..etc. Présence de <i>Quercus suber</i> , <i>Pinus maritima</i> , et d'espèces ripicoles telles que <i>Populus alba</i> ..etc. Présence de Mammifères...etc.	Maquis, reboisement, terrains cultivés et cours d'eau.	Plages Tazeboucht et Boulimat et villages.	-	-	3	Présence de deux carrières d'agrégats et des villages.
Unité lacustre	Oiseaux d'eau, invertébrés, profusion de <i>typhs sp</i> , <i>Phragmites communis</i> , <i>Populus alba</i> , et algues d'eau douce	Milieu lacustre	-	-	-	2	Une étude approfondie de cette unité est nécessaire

IV. Intégration des populations riveraines:

Les populations riveraines des parcs nationaux sont les plus liées et concernées par les problèmes de la nature. Ces populations qui directement ou indirectement vivent de l'espace naturel doivent être sensibilisées pour qu'elles considèrent la conservation de la nature comme un capital vital à préserver. Non seulement, il les fait vivre, mais sa disparition risque d'entraîner un déséquilibre qui conduira naturellement à faire disparaître la source de vie dans la région et le pays en général. Ces populations doivent être également sensibilisées sur les méfaits causés à la nature par les pâturages, les coupes anarchiques, les incendies, les dégradations et tout comportement négatif qui risque de mener à la rupture des équilibres.

Au parc national de Gouraya, il existe 12 villages situés tous dans la zone périphérique. Cette population exerce sur le parc des actions tant utiles que nuisibles. Elle exerce des activités diverses et multiples (artisanat, commerce et agriculture) pour subvenir à ses besoins ainsi que des actions néfastes qui ont été constatées sur terrain (coupe de bois, pacage et incendies). Ces dernières, concourent à la dégradation du patrimoine naturel de l'aire protégée.

Après avoir effectué une enquête socio-économique aux niveaux des villages et qui avait pour objectif la prise en charge des préoccupations villageoises, la direction du parc national a réalisé un certain nombre d'opérations dans le cadre du projet de mise en valeur de la zone périphérique notamment: l'ouverture et l'aménagement de pistes, l'aménagement de points d'eaux, la distribution de ruches, la plantation fruitière rustique, les brises vents, la plantation fourragère et l'assainissement de certains impacts incendiés.

III. Synthèse des unités écologiques

Le tableau ci après résume la synthèse des enjeux de gestion sur le patrimoine biologique, économique et culturel afin de faire apparaître le niveau des enjeux de gestion propre à chacune des sous unités du parc.

Niveau d'intérêt de la sous unité: 4: Majeur, 3: Fort, 2: moyen, 1: Faible.

Tableau 23 : Synthèse des enjeux de gestion

Unité	Espèces	Habitats	Sites historiques	Sites naturels	Grottes	Niveau d'intérêt de l'unité	Commentaires
Unité marine	algues marines, phytoplancton, phytobenthos, phanérogames, zooplancton, zoobenthos, céphalopodes, crustacées, poissons, mammifères, oiseaux...etc.	Zone marine, falaises.	–	Baie des Aiguades, plages des Salines, Tazeboucht, et Boulimat.	Tunnel de la pointe Sainte- anne ..etc	4	<i>Un rapport intermédiaire et préliminaire nous a été remis et un plan de gestion sur cette même zone est en cours de réalisation.</i>
Sous unité terrestre 1	Formations floristiques littorales Ex : <i>Euphorbia dendroides</i> , <i>Bupleurum plantaginum</i> , <i>Capparis spinosa</i> , <i>Chamaerops humilis</i> ..etc. Oiseaux marins (Goéland leucophée, Grand cormoran..etc), Invertébrés, Reptiles.	Falaises, milieu marin.	Fort Gouraya.	Corniche du grand phare, les Salines, M'cid El Bab, Tazeboucht.	La Kalas, les Pirates, Pigeons, Salines.	4	<i>Grandes potentialités en espèces floristiques littorales rares ou endémiques et lieux de nidification d'oiseaux marins.</i>

Unité	Espèces	Habitats	Sites historiques	Sites naturels	Grottes	Niveau d'intérêt de l'unité	Commentaires
Sous unité terrestre 2	Groupement à <i>Pinus halepensis</i> en mélange avec l' <i>Oleo-Lentiscetum</i> ou l' <i>Oleo-Ceratonion</i> . Groupement à <i>Quercus coccifera</i> où domine <i>Ampelodesma mauritanica</i> , <i>Calycotum spinosa</i> , <i>Cystus monspeliensis</i> .. etc. Présence du Magot ainsi qu'un grand nombre de Mammifères, Rapaces, Passereaux, Reptiles, Invertébrés.	Forêt + maquis.	Cap Bouak, baie des Aiguades, fort Lemercier, tour Doriac, muraille Hammadite, Sidi Touati, Sidi Aissa, plateau des ruines.	Cap Carbon, Pic des singes, anse des Aiguades, Bois des Oliviers	Ali Bacha, Salamandres, Lemercier..etc	4	- Présence de la zone classée intégrale du Parc. - Les incendies répétés ont réduit l'étendue des forêts qui ont fini par se faire substituer par une formation basse arbustive. - Présence d'une décharge publique et d'une carrière d'agrégats.
Sous unité terrestre 3	Groupement à <i>Erica arborea</i> en association avec <i>Calycotum spinosa</i> , <i>Daphne gnidium</i> ..etc. Présence de <i>Quercus suber</i> , <i>Pinus maritima</i> , et d'espèces ripicoles telles que <i>Populus alba</i> ..etc. Présence de Mammifères..etc.	Maquis, reboisement, terrains cultivés et cours d'eau.	Plages Tazeboucht et Boulimat et villages.	-	-	3	Présence de deux carrières d'agrégats et des villages.
Unité lacustre	Oiseaux d'eau, invertébrés, profusion de <i>typhs sp</i> , <i>Phragmites communis</i> , <i>Populus alba</i> , et algues d'eau douce	Milieu lacustre	-	-	-	2	Une étude approfondie de cette unité est nécessaire

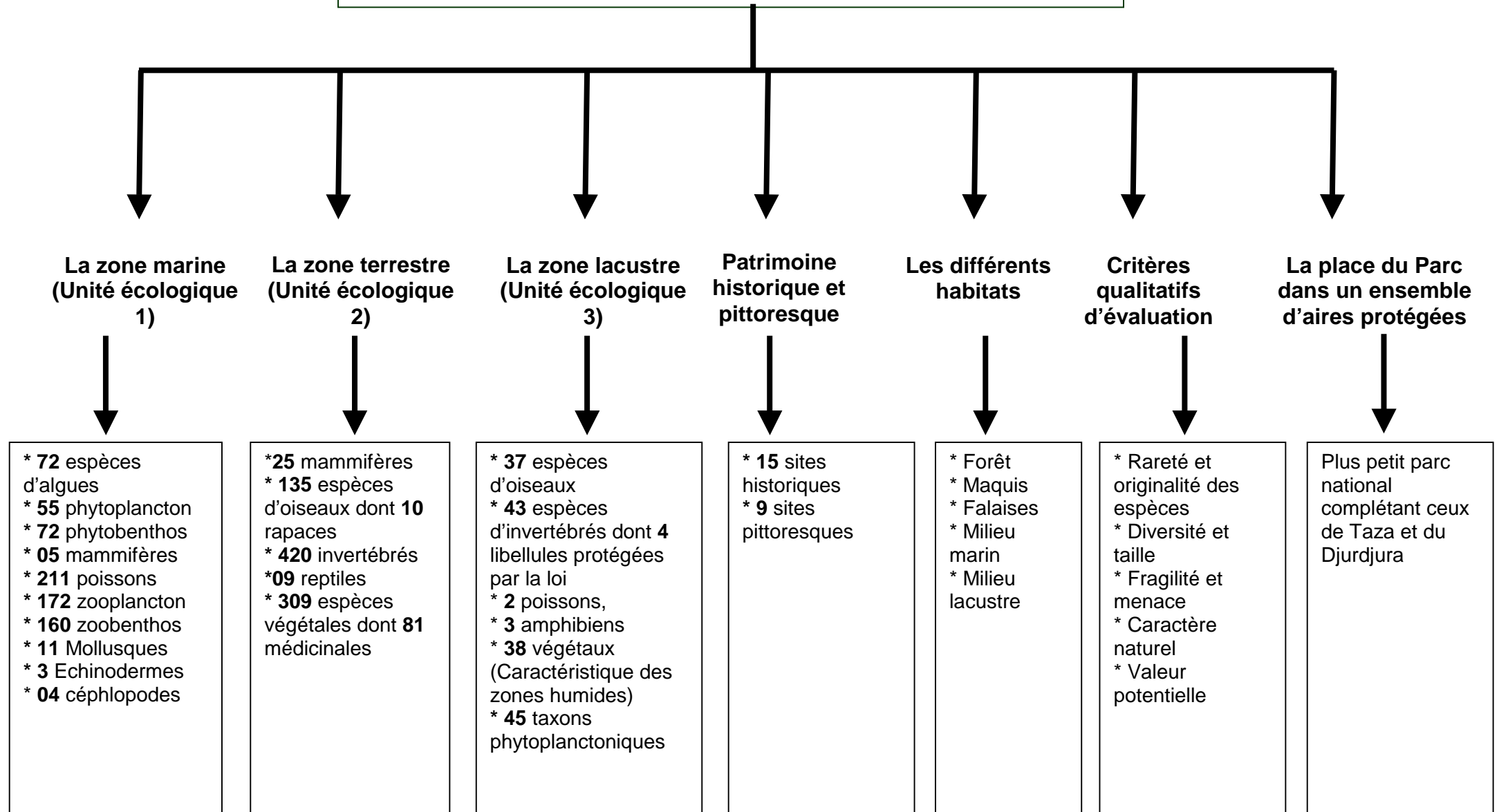
IV. Intégration des populations riveraines:

Les populations riveraines des parcs nationaux sont les plus liées et concernées par les problèmes de la nature. Ces populations qui directement ou indirectement vivent de l'espace naturel doivent être sensibilisées pour qu'elles considèrent la conservation de la nature comme un capital vital à préserver. Non seulement, il les fait vivre, mais sa disparition risque d'entraîner un déséquilibre qui conduira naturellement à faire disparaître la source de vie dans la région et le pays en général. Ces populations doivent être également sensibilisées sur les méfaits causés à la nature par les pâturages, les coupes anarchiques, les incendies, les dégradations et tout comportement négatif qui risque de mener à la rupture des équilibres.

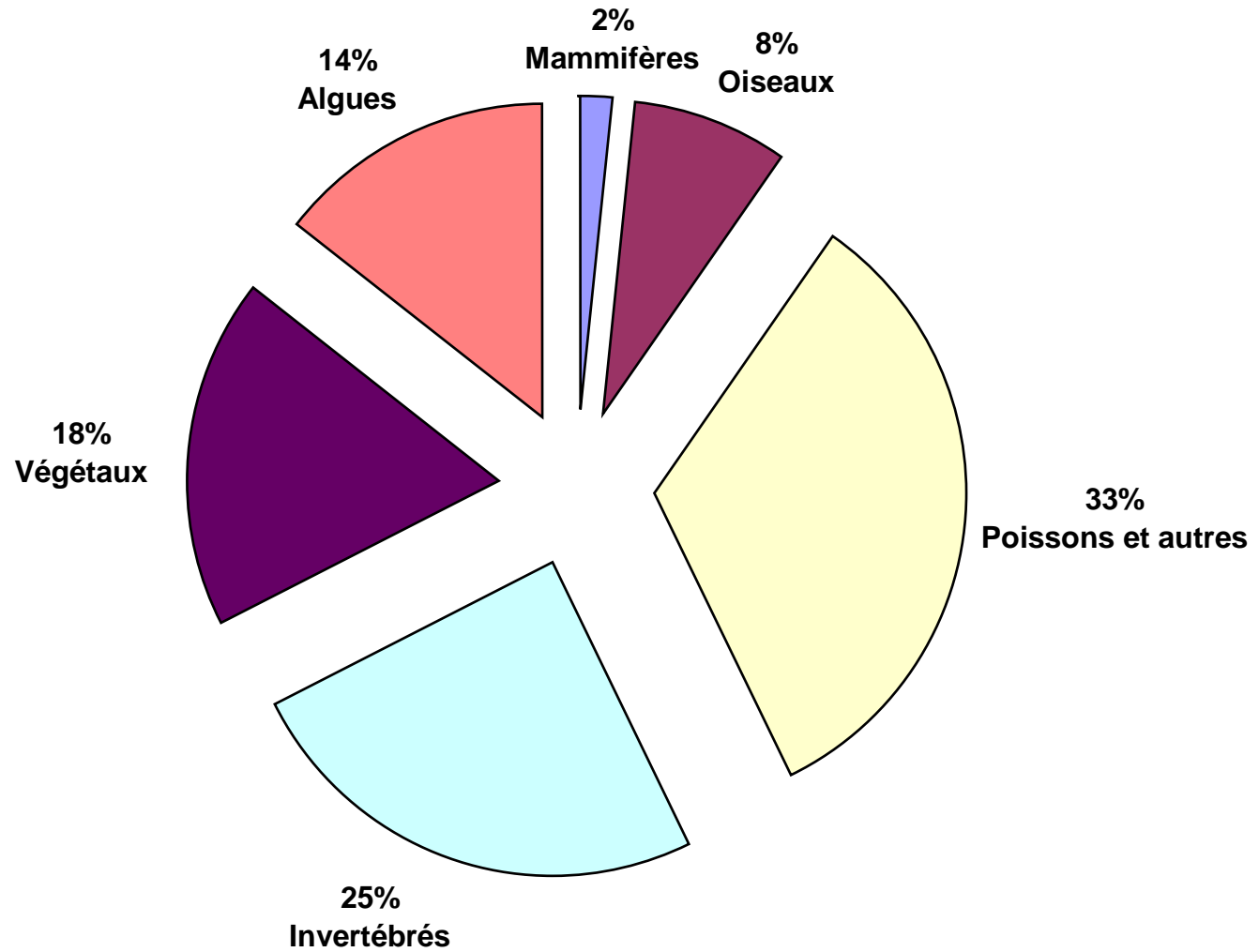
Au parc national de Gouraya, il existe 12 villages situés tous dans la zone périphérique. Cette population exerce sur le parc des actions tant utiles que nuisibles. Elle exerce des activités diverses et multiples (artisanat, commerce et agriculture) pour subvenir à ses besoins ainsi que des actions néfastes qui ont été constatées sur terrain (coupe de bois, pacage et incendies). Ces dernières, concourent à la dégradation du patrimoine naturel de l'aire protégée.

Après avoir effectué une enquête socio-économique aux niveaux des villages et qui avait pour objectif la prise en charge des préoccupations villageoises, la direction du parc national a réalisé un certain nombre d'opérations dans le cadre du projet de mise en valeur de la zone périphérique notamment: l'ouverture et l'aménagement de pistes, l'aménagement de points d'eaux, la distribution de ruches, la plantation fruitière rustique, les brises vents, la plantation fourragère et l'assainissement de certains impacts incendiés.

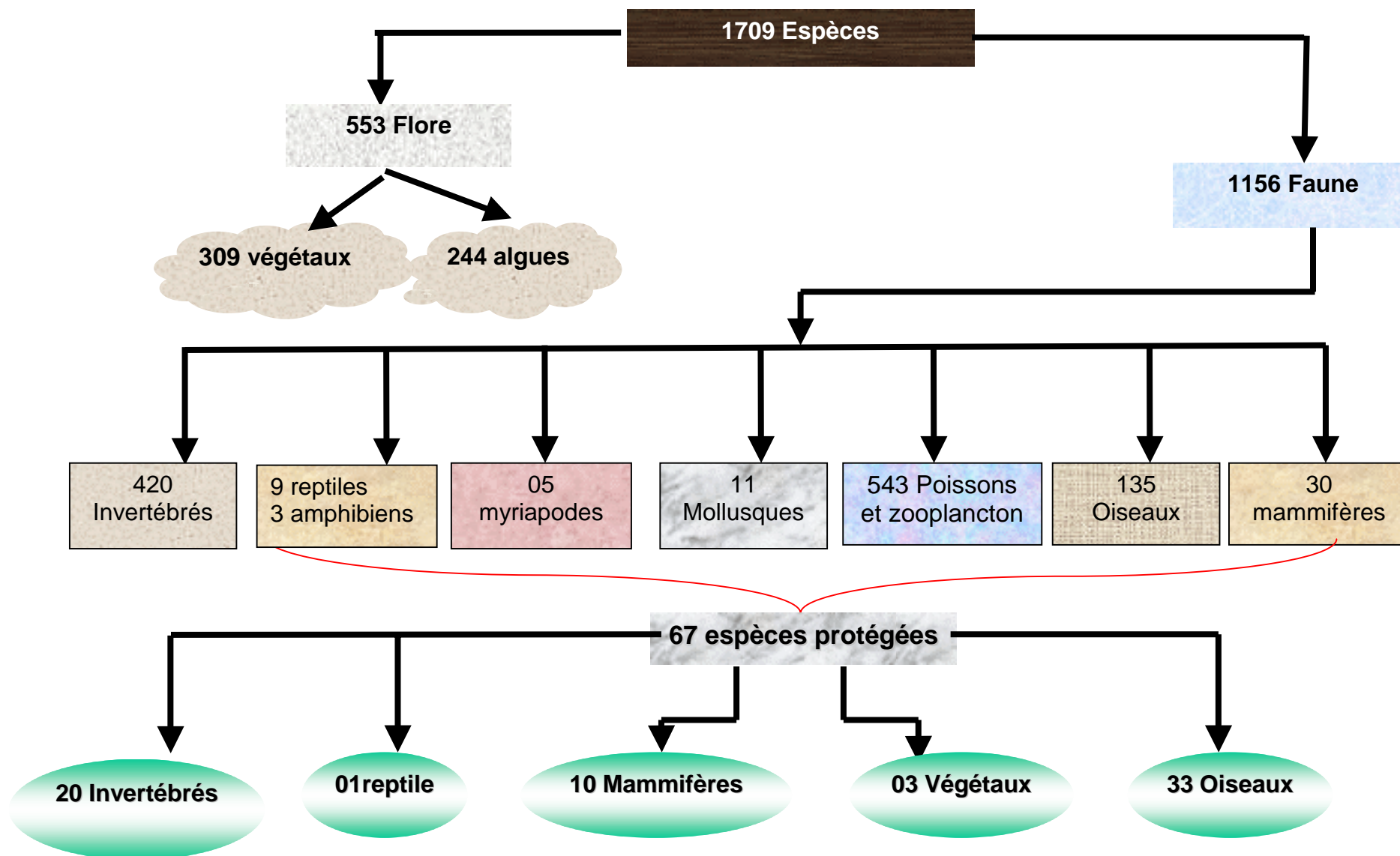
V. EVALUATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU PNG.



Composition floristique et faunistique du parc national de Gouraya

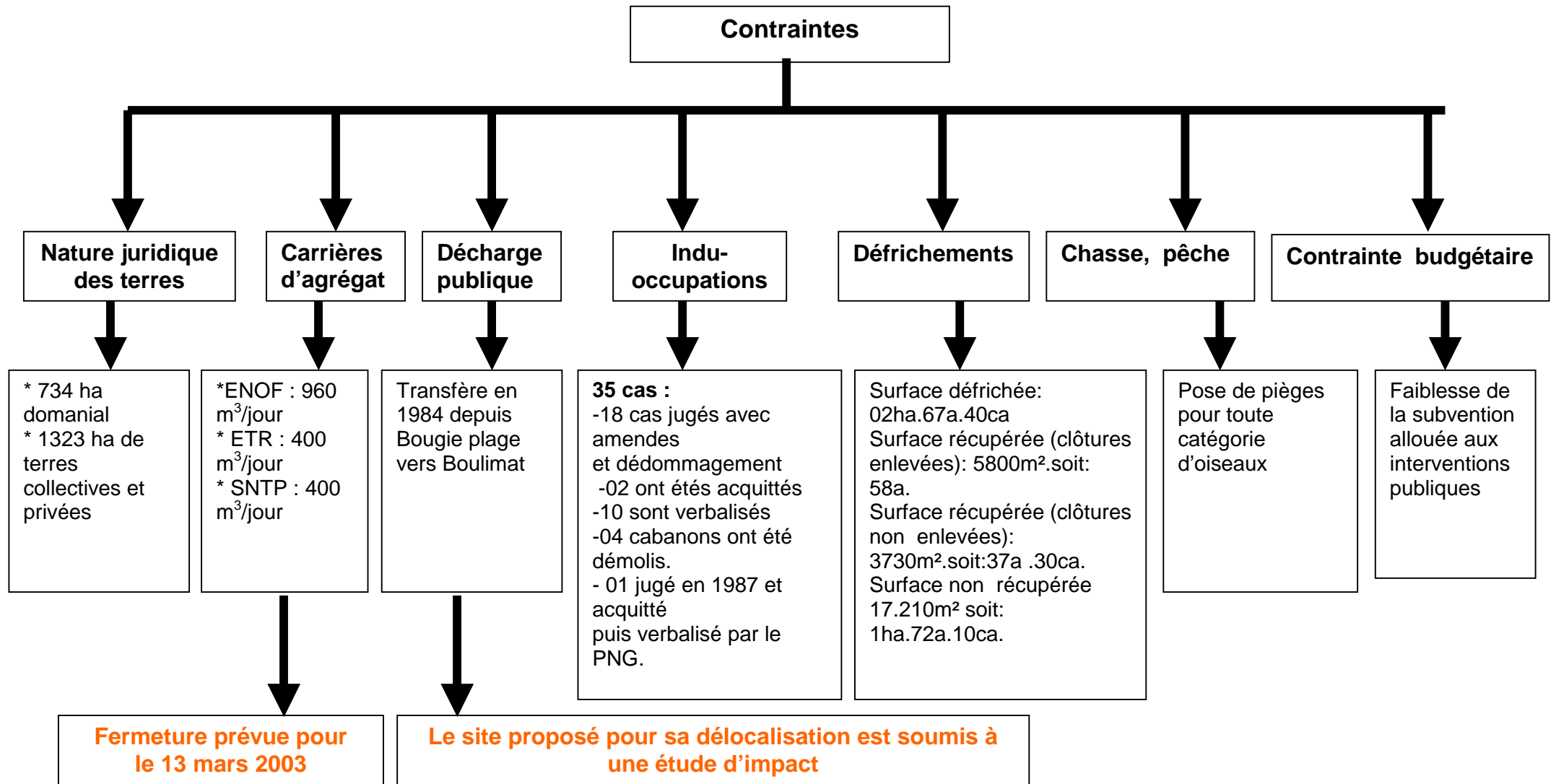


VI. BIODIVERSITE DU PARC NATIONAL DE GOURAYA



VII. FACTEURS D'INFLUENCE SUR L'ÉVOLUTION DU PATRIMOINE

Après avoir défini l'essentiel des objectifs du plan de gestion, il est nécessaire de faire une synthèse des facteurs pouvant influencer son évolution.



VIII. Phase C

La phase C nous permettra de définir et de décrire les opérations relatives aux objectifs choisis en termes d'actions de gestion, de durée et de coût.

8.1 Présentation des opérations

Les opérations planifiées par le parc national de Gouraya sur cinq (05) ans, sont regroupées par quatre thèmes principaux en fonction des objectifs tracés en phase B. Ces derniers sont précisés grâce à la concertation établie avec les acteurs locaux.

- 1- **Police de la Nature et Surveillance**
- 2- **Maintenance et réalisation d'infrastructures**
- 3- **Recherche et Suivi écologique**
- 4- **Fréquentation, Accueil et Pédagogie.**

8.1.1 Police de la nature et surveillance

**Bornage des limites
Du territoire du Parc**

**Bornage des forêts
domaniales,
section. Et comm.**

**Engager un
avocat**

**Formation
D'O.P.J**

**Construction de trois
Secteurs**

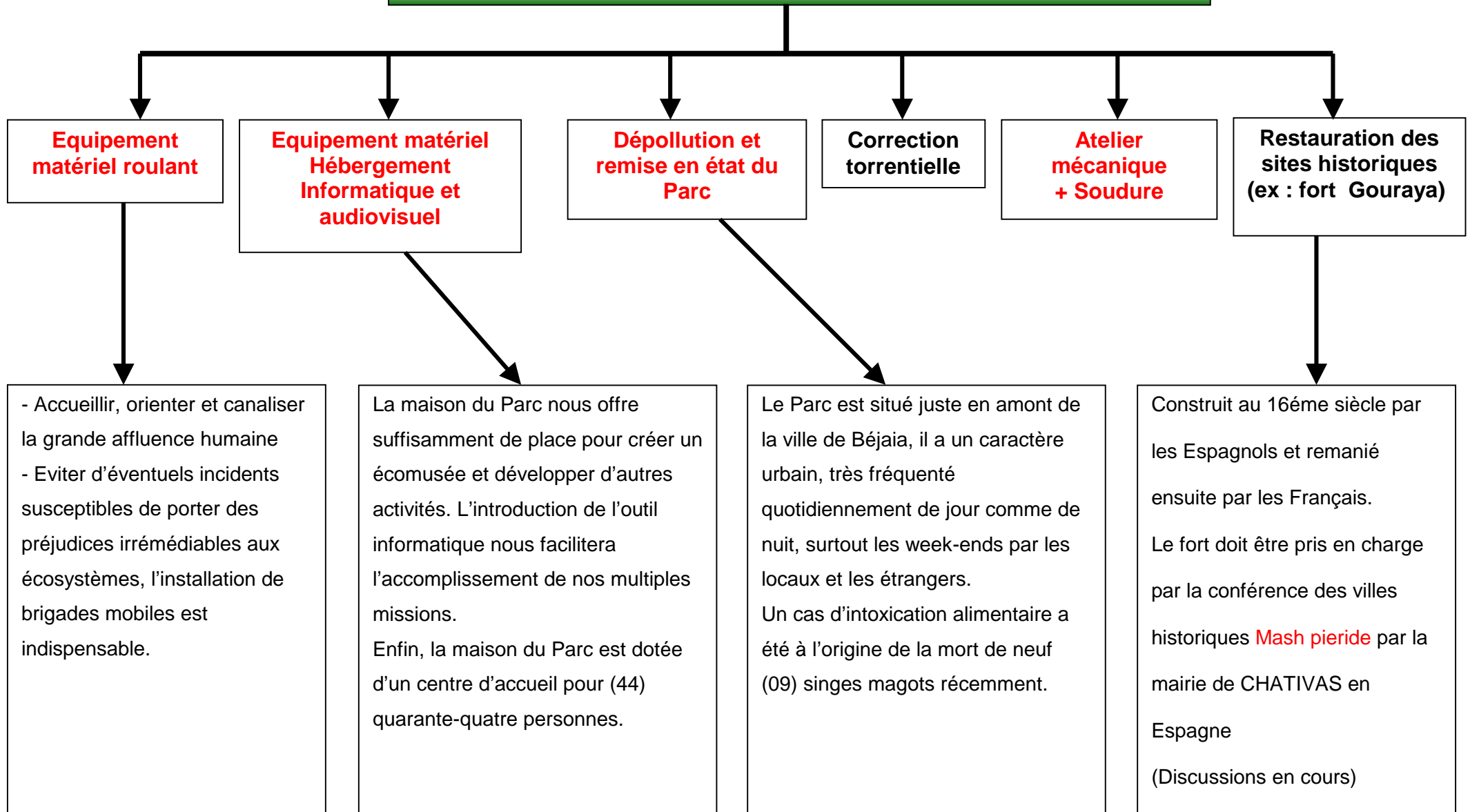
**Réaménagement,
équipement des
bastions**

**Acquisition
matériel anti-
incendie**

**Tranchée
pare-feu**

- Création de deux structures décentralisées dotées de centres d'informations
- Création d'un centre d'interprétation des zones humides

8.1.2 MAINTENANCE ET REALISATION D'INFRASTRUCTURES



8.1.3 RECHERCHE ET SUIVI ECOLOGIQUE

